



**Conseil de quartier du centre ville  
26 juin 2014  
compte-rendu**

Ordre du jour :

- Echanges autour du rôle du conseil de quartier et des attentes des habitants, avec l'aide du témoignage du bureau du conseil de quartier de Saint-Marc Ar Santé Les Fontaines
  - Renouvellement du bureau
  - Questions diverses
- 

Introduction : la réunion s'engage par la présentation de Guenaëlle PAYET-LE MEUR, nouvelle élue référente du conseil de quartier du centre-ville depuis les dernières élections municipales.

🕒 **Echanges autour du rôle du conseil de quartier et des attentes des habitants, avec l'aide du témoignage du bureau du conseil de quartier de Saint-Marc Ar Santé Les Fontaines**

La chargée de mission aux conseils de quartiers présente le fonctionnement des conseils de quartiers. Elle explique que le rôle du conseil de quartier est d'être le lien sur le quartier, entre les habitants et la commune, en s'intéressant à des problématiques et/ou questions qui relèvent de l'intérêt général. A cet effet, il est procédé au tirage au sort de 5 personnes parmi des habitants volontaires, qui constitueront le bureau. Ceux-ci ont pour mission d'assurer ce lien, de suivre les questions en cours et d'animer les réunions publiques.

A la demande du bureau sortant, il a été proposé à un autre bureau de conseil de quartier de venir présenter son expérience-, l'occasion de connaître le fonctionnement d'un autre quartier.

Le bureau du conseil de quartier de Saint-Marc Ar Santé Les Fontaines a répondu présent et a expliqué sa démarche. Le bureau actuel, constitué depuis le 2<sup>nd</sup> semestre 2013, s'inscrit dans un quartier qui a connu des difficultés de fonctionnement. En effet, pendant un an, le bureau n'a pas réussi à se renouveler, et ne fonctionnait qu'avec une seule personne. Grâce à des efforts de communication, le bureau s'est



finalement constitué. Les nouveaux membres ont souhaité tourner l'activité de leur conseil de quartier vers le **bien-vivre ensemble et la création de lien entre les acteurs de quartiers** . Ainsi, en plus des questions, ils ont souhaités lors de leur première réunion publique, faire intervenir un des professionnels présent aux Fontaines, Claude BRIANT éducateur spécialisé à l'association Beauvallon. Celui-ci a fait état des dispositifs en cours sur le quartier :

*« Présentation de Claude BRIANT (éducateur spécialisé de l'association Beauvallon, travaillant notamment sur les problèmes d'incivilité, mise en place depuis 2 ans par le Conseil Général). Il a pour but d'assurer une présence sociale, de prendre connaissance des quartiers avant d'agir en conséquence, d'aider les jeunes en difficultés et de soutenir les parents en difficultés. Suite à ces différents constats, a été mise en place sur le quartier une permanence d'assistante sociale, une permanence le mardi soir (maison de quartier ouverte), une sécurisation des entrées d'immeubles avec Côte d'Armor Habitat. Monsieur BRIANT est épaulé par le CCAS, des associations d'habitants, le commissariat la mission locale , sur la permanence du mardi, 15 à 20 jeunes sont accueillis. Une analyse sur la délinquance a été faite ; des solutions sont mises en place. Monsieur Claude BRIANT a pour projet de faire un espace parents à Ty Koad pour les Fontaines Ar Sante, Joseph Morant. Les habitants constatent que la police est très présente dans le quartier et intervient rapidement. La Mairie a été ressolicitée pour avoir des aides supplémentaires (bénévoles ...). On constate qu'une remobilisation du quartier face à ce problème est prioritaire. »*

(extrait du compte-rendu du conseil de quartier de Saint-Marc Ar Santé Les Fontaines du 15 mai 2014, disponible au lien : [http://www.ville-lannion.fr/2014\\_06\\_18\\_cr\\_cq\\_saint-marc-ar-sante-les-fontaines.pdf](http://www.ville-lannion.fr/2014_06_18_cr_cq_saint-marc-ar-sante-les-fontaines.pdf) )

Cette intervention a permis de faire connaître ces action et d'avoir les retours des habitants. ceux-ci ont insisté sur le fait que la notion de bien-vivre dans le quartier devait être mise en œuvre par tous. C'est ainsi qu'ils projettent, en accord avec les habitants, de remettre au goût du jour un évènementiel de quartier dans le courant de l'année 2015.

La présentation fait réagir les habitants présents concernant leur quartier, notamment sur son périmètre. Ils font part du fait que le quartier du centre-ville, comme découpé actuellement, comprend des réalités de vie très différentes, et qu'il leur apparaît compliqué de construire quelque chose de similaire à ce que le bureau de Saint-Marc Ar Santé Les Fontaines a présenté. Ils posent donc la question du redécoupage du quartier. Guenaelle PAYET LE MEUR réagit en expliquant que la question du redécoupage a été posée dans plusieurs quartiers. Elle pourrait faire l'objet de discussions, mais cela mérite d'être réfléchi, notamment au vu de plusieurs éléments :

- il ne faudrait pas réduire les conseils de quartiers à des micro-quartiers, qui ne permettraient pas d'aborder des problèmes à une échelle intéressante
- on ne peut pas multiplier les conseils de quartiers à l'infini, pour une question logistique de charge de travail de la chargée de mission



- cela implique aussi de s'interroger sur la notion de quartier : un quartier doit-il être constitué d'habitants homogènes ?

Si la question du redécoupage est mise à l'ordre du jour, ces réflexions devront trouver leur place et leurs réponses.

Concernant la vie au centre-ville, les habitants font remonter leurs difficultés quotidiennes de cohabitation entre les différents modes de déplacements présents au centre-ville : les piétons, les vélos, les skates et les voitures. Les problématiques sont diverses :

- le stationnement des voitures peut être anarchique, et gêne la circulation des piétons :
- les vélos et les skates circulent librement au centre-ville (la place du centre et ses alentours étant une zone de rencontre) mais ils peuvent circuler assez vite, et être dangereux
- les voitures circulant au centre-ville peuvent avoir des comportements dangereux vis-à-vis des vélos

Les habitants s'interrogent sur la nécessité peut être de rappeler les règles de bonne conduite et la place de chacun sur la voie publique. Un lien avec des acteurs locaux pourrait être envisagé (trégor bicyclette ? Terres de surf?). Guenaëlle PAYET LE MEUR conclue ce sujet en précisant que ces questions pourraient être reprise par le nouveau bureau du conseil de quartier, afin d'envisager des actions en ce sens. Cette question parait donc importante à travailler, en s'orientant par exemple sur une communication autour de la façon de circuler en ville.

### **Renouvellement du bureau**

Le bureau actuel arrive au terme de ses 2 ans d'exercice. Deux personnes ont souhaité rester dans le bureau :

- Dominique LE BOUBENNEC
- Colette TILLY

Trois places sont donc vacantes. Six candidats présentent leur candidature. A l'issue d'un tirage au sort public, les nouveaux membres du bureau sont :

- Jean-Jacques LARTIGUE
- Pierre LAVANANT
- Sophie BORDERIEUX



### 🕒 Questions diverses

les habitants posent successivement leurs questions :

- le bar Le Lannionnais à une terrasse qui empiète beaucoup sur le passage des piétons, notamment ceux des personnes à mobilité réduite. Sa terrasse est-elle réglementaire ?

La mairie va se renseigner à ce sujet

- depuis le changement de sens de la rue Savidan, une déviation pour accéder à la place du Général Leclerc a été mise en place depuis la rue de la Mairie. Celle-ci fait remonter jusqu'à saint-Marc. Or, il y aurait beaucoup plus court comme itinéraire, en faisant passer par le Forlac'h. Pourquoi ce choix ?

Suite à la présente Réunion, la question a été posée, et il a été apporté la réponse suivante : la déviation a été mise en place pour tous types de véhicules, y compris les plus volumineux. Pour ces derniers, un passage par la rue du Forlac'h n'est pas envisageable. De plus, la question de mettre deux types de déviation a été envisagée, mais elle a été abandonnée car elle aurait pu causer des tromperies et des difficultés.

- Rue des templiers, les riverains font remonter des problèmes de vitesse, surtout depuis l'installation de la chicane. En effet, les véhicules venant de Brélévenez ont tendance à accélérer pour passer les premiers.

La mairie va procéder à des comptages de vitesse

- Les habitants s'insurgent de l'état de délabrement des escaliers de Brélévenez, d'autant plus qu'il s'agit d'un lieu touristique de Lannion. Ils font aussi remonter que ces escaliers ne sont pas nettoyés, et qu'il faudrait rajouter une rampe sur les premières marches du haut

La mairie note ces questions.

- Les riverains de la rue de Goas Congar font remonter des problèmes de vitesse vers l'intersection des rues de Goas Congar et de Breiz Izel

La mairie va procéder à des comptages de vitesse

- les habitants font part du fait que le bas de la rue Emile Le Taillandier n'est pas entièrement pavé.

La mairie a connaissance de cette question, et indique que le repavage de cette rue n'est pas prévu pour le moment.

- les habitants demandent s'il est possible de rajouter un passage piéton pour rejoindre la rue Y. Peron depuis la rue Jeanne d'Arc

La mairie va étudier cette question

- les habitants font part du fait qu'à l'intersection des Rues Ernest Renan et des Buttes, le passage des piétons est compliqué et peu sécurisé.

La mairie va étudier la question



- les habitants demandent pour quand sont programmées les prochaines campagnes de luttes contre les pigeons au centre-ville? Les riverains font part d'une invasion particulière vers la place du miroir

Suite à la réunion, la mairie indique que ces campagnes sont traditionnellement programmées à l'automne. L'invasion au niveau de la place du miroir va être signalée.

- est-il possible d'avoir une date concernant les travaux qui créeront la passerelle prévue entre la nouvelle base sport nature et Kermaria ?

La mairie n'a pas de date de travaux pour le moment

- est-il possible de contacter les journaux locaux afin de procéder à un rappel des règles de bon voisinage ?

Cette démarche a été menée au début du mois de juin.

*Fin de la réunion à 22h, un pot de remerciement de l'ancien bureau et d'accueil du nouveau est proposé*